

Données générales sur la plaine du tadla

La plaine de Tadla, d'une superficie de 3600 km², se situe dans le bassin de l'Oum Er Rbia entre le Haut Atlas au Sud et le plateau des phosphates au Nord, elle consiste en une vaste dépression remplie de dépôts quaternaires, de formations marno-calcaires recouvertes par des limons rouges en surface ;

Climatologie:

- Superficie de 3600 Km².
- Les précipitations annuelles sont irrégulières et varient entre 170 et 540 mm avec une moyenne de 280 mm.
- La température moyenne annuelle est de l'ordre de 20 °C et varie entre 10°C en hiver et 40 °C en été.
- L'évaporation potentielle annuelle est de l'ordre de 1800 mm.

Périmètres agricoles :

Périmètres irrigués :

Elle comprend deux grands périmètres irrigués totalisant plus de 100000 ha :

- le périmètre des Beni Amir (36 000 ha), sur la rive droite de l'Oum Er Rbia
- le périmètre des Beni Moussa sur la rive gauche a une superficie de 69500 ha.

Périmètre bour :

Il s'étend sur une superficie de plus de 100.000 ha qui couvre en grande partie le Dir

LE SUIVI DES NITRATES PAR L'AGENCE DU BASSIN HYDRAULIQUE DE L'OUM ER RBIA :

Depuis les années 80, le problème des nitrates s'est accentué particulièrement au niveau de la plaine de Tadla où les concentrations en cette matière ont dépassé dans certaines zones les normes acceptables (50mg/l) ; actuellement plus de 60% (soit 80 000 hectares) de la superficie de la nappe est polluée par les nitrates et si rien ne se fait pour stopper cette pollution toute la nappe sera contaminée avant 2010.

Pour évaluer et faire face à l'augmentation de cette pollution, l'Agence assure un suivi régulier des taux des nitrates dans la nappe de

Tadla à raison semestrielle sur un réseau constitué de 92 points de mesures où on note une hausse des taux des nitrates sur les dix dernières années d'une moyenne de 5mg/l.

LES SOURCES DE POLLUTION DES EAUX SOUTERRAINES PAR LES NITRATES

L'augmentation des teneurs en nitrates dans les eaux de la nappe du Tadla est due à l'utilisation intensive des engrais azotés, aux rejets des eaux usées urbaines et aux rejets des effluents agroalimentaires.

La pollution domestique :

Les rejets des eaux usées domestiques sont déversés sans traitement, soit directement dans l'Oued Oum-Er-Rbia, soit dans des collecteurs en terre qui traversent la plaine avant de déboucher dans l'Oued, soit encore dans des puits perdus ou des fosses.

La quantité rejetée des eaux usées domestiques est évaluée à 7 millions de mètre cube par an.

La pollution industrielle :

Elle est essentiellement générée par des effluents des industries agro-alimentaires (sucrieries, huileries, conserveries...); La pollution rejetée est évaluée à un million d'équivalent habitant.

La pollution agricole :

Cette pollution est due principalement à l'utilisation intensive des engrais et des produits phytosanitaires. Une estimation de la pollution par les nitrates due à l'utilisation des engrais azotés montre qu'environ 3000 tonnes d'azote sont annuellement lessivés et atteignent la nappe du Tadla.

RECOMMANDATIONS POUR REDUIRE LE TAUX DE NITRATES

Les nitrates, loin d'être un poison, sont des éléments indésirables mais qu'on peut réduire notablement leur présence dans les eaux de surface ou souterraines par des actions préventives ou curatives.

L'utilisation des engrais doit être davantage réglementée et optimisée et les efforts déployés par tout à chacun doivent converger vers un équilibre entre le développement de l'économie (agriculture, industrie, urbanisation) et la protection de nos ressources hydriques si précieuses.

Ainsi, des mesures incitatives d'économie d'eau et de rationalisation d'usage d'engrais doivent être menées. Des actions de dépollution industrielles et urbaines doivent également être réalisées notamment pour les industries et les centres situés dans des zones sensibles à la pollution par les nitrates.

Il n'est pas question d'interdire la fertilisation, la chute des rendements risquerait dans ce cas de rendre la production inférieure aux besoins alimentaires. Mais les chercheurs raisonnés assurent qu'il est possible de réduire les apports azotés d'environ 30% en essayant de se limiter le plus possible aux stricts besoins de la plante en engrais et en eau.

Par ailleurs, sans actions de sensibilisation des différents acteurs, responsables de cette pollution et sans leur adhésion, aucune solution aussi performante soit-elle ne peut aboutir à des résultats concluants.

N° I R E 2399/36

Date	NO3
03/1988	10,56
04/06/1990	10,77
24/04/1991	31,4
30/08/1991	14,8
16/09/1994	30,4
06/06/1995	58
06/10/1995	60,62
04/03/1997	99,1

N° I R E 2567/36

Date	NO3
03/1988	48,8
06/1988	42,35
09/1988	38,5
10/1988	15,4
11/1988	33
12/1988	27,5
01/1989	50,28
22/03/1989	72,18
20/04/1989	67,52
01/26/1989	28,73
03/07/1989	44,53
27/09/1989	59,52
10/1989	62,84
04/06/1990	59,25
13/07/1990	43,01
10/08/1990	53,87
02/11/1990	61
29/08/1991	61,5
19/04/1993	63,6
05/06/1995	74,8
05/10/1995	77,5
08/07/1996	84,7
13/03/1997	73,5
15/12/1999	97

N° I R E 332/36

Date	NO3
03/1988	45,45
06/1988	35,75
09/1988	41,8
10/1988	25,3
11/1988	19,8
12/1988	33,5
01/1989	28,73
22/03/1989	73,08
20/04/1989	50,64
01/06/1989	66,44
03/07/1989	55,66
27/09/1989	63,74
10/1989	57,45
02/1990	48,81
24/04/1990	45,4
13/07/1990	35,91
10/08/1990	45,76
04/11/1990	61
01/1991	53,87
03/1991	41,7
23/04/1991	51,6
28/08/1991	58,2
15/04/1993	36,6
09/06/1995	86,9
15/07/1996	47
06/03/1997	49,6
08/12/1999	95